



COMMISSION
SCOLAIRE DE LAVAL

COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

DIMINUTION DES CLASSES SPÉCIALISÉES À LAVAL : Le taux de réussite en augmentation au primaire

Laval, le 22 mai 2015 – En cette période de planification pour l'année scolaire 2015-2016, la Commission scolaire de Laval prévoit une diminution du nombre de classes spécialisées en raison, notamment, d'une augmentation de la réussite de ses élèves au primaire et non d'une réduction du niveau de services aux élèves.

Pour la présidente de la Commission scolaire de Laval, Louise Lortie, il s'agit là d'un indicateur positif de progression : « Nos élèves réussissent mieux et par conséquent, cela se traduit par une diminution du nombre de classes spécialisées. Nous avons toujours priorisé le service à l'élève et aujourd'hui, nous constatons que ces efforts permettent à plus d'élèves de réussir en classe ordinaire. Et c'est tout à l'honneur de notre personnel. »

En effet, la Commission scolaire de Laval croit en l'importance des services à l'élève et elle réinvestit annuellement, depuis plusieurs années, 15 M\$ de plus que le budget octroyé par le gouvernement pour les élèves à besoins particuliers. À ce jour, la diminution du nombre de classes spécialisées n'a donc rien à voir avec les compressions budgétaires de 13 M\$ qui seraient imposées à la CSDL.

Toutefois, le portait n'est pas complètement positif. En ce sens, la Commission scolaire de Laval a récemment signifié au gouvernement son incompréhension quant à la décision de ce dernier de retirer un financement historiquement autorisé pour des élèves handicapés. Selon l'application des règles du ministère, plus de 70 élèves ne recevraient pas de financement particulier en déficience langagière pour l'année 2015-2016. La Commission scolaire de Laval s'oppose à cette décision et demeure en attente de la position ministérielle définitive à cet effet.

À propos de la Commission scolaire de Laval

Présente partout sur le territoire de Laval, la CSDL est l'une des plus importantes commissions scolaires au Québec. Elle dessert plus de 45 000 élèves du préscolaire, du primaire, du secondaire, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Elle compte à ce jour 54 écoles primaires, 14 écoles secondaires, 8 centres de formation professionnelle et 4 centres d'éducation des adultes. La CSDL est le plus important employeur à Laval avec plus de 7 000 employés.

– 30 –

Renseignements :

Jean-Pierre Archambault
Directeur du Service des communications
Commission scolaire de Laval
450 662-7000, poste 1220
nahebert@cslaval.qc.ca